

CHARTRE DU BENEVOLE

Du 13 au 20 mai 2020, la Fédération Française de Boxe (FFBoxe) organise le Tournoi de Qualification Olympique (TQO) au Grand Dôme à Villebon sur Yvette.

Cette chartre spécifie les droits, devoirs et engagements du bénévole et de l'organisateur lors de l'événement.

ARTICLE 1 : DEFINITION

En tant que membre de l'organisation du TQO, le bénévole s'engage librement et sans rémunération à occuper des missions prédéfinies en collaboration avec la FFBoxe.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENT DES ORGANISATEURS DU TQO

Le Comité d'Organisation des TQO s'engage à :

- Accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière dans le cadre des missions qui lui sont confiées et qu'il accepte de porter ;
- Accompagner et supporter le bénévole dans ses missions en lui associant un interlocuteur, responsable de la gestion des bénévoles qui l'accompagnera et le soutiendra dans ses activités ;
- A confier au bénévole des activités qui lui permettent de conjuguer ses compétences et sa disponibilité ;
- Faire parvenir au bénévole en amont un programme/planning signifiant les créneaux de missions et les temps de repos en fonction de sa mission ;
- Former le bénévole sur ses missions avec des responsables de l'organisation ;
- Fournir au bénévole une tenue qu'il portera durant l'événement et qu'il pourra garder à la fin de l'évènement ;
- Prendre en charge des collations pendant ses horaires de missions, selon les modalités définies par le Comité d'Organisation du TQO ;
- Souscrire une assurance responsabilité civile et individuelle accident pour le bénévole pendant la durée de sa mission pour le protéger des dommages qui pourraient être causés à un tiers et/ou subis ;
- Garantir la sécurité et la santé du bénévole dans le cadre de sa mission ;
- Aménager des moments de partage et d'échange entre les bénévoles et les membres de l'organisation pour les aider à s'épanouir dans le réseau bénévole.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENT DU BENEVOLE

Le bénévole s'engage à :

- Effectuer/exercer les missions qui lui sont confiées avec sérieux, régularité, honnêteté, et discernement ;
- Collaborer avec les autres bénévoles et membres de l'organisation dans l'intérêt du bon déroulement de l'événement ;
- Respecter les membres de l'organisation du TQO et les autres bénévoles ;
- Ne pas marchander les produits/invitations éventuels qui lui seront remis ;
- Assurer de façon efficace sa mission et son activité en respectant les horaires communiqués par son responsable de secteur ;
- Suivre les formations proposées, participer aux réunions d'information et se conformer aux objectifs donnés par les chefs de secteurs ;
- Avertir le responsable des bénévoles en cas de désistement/d'abandon de ses activités de bénévole ;
- Respecter les consignes communiquées en matière d'hygiène, de sécurité lors de l'exercice de ses missions ;
- Ne pas importer d'objets ou de produits dangereux dans l'enceinte de l'événement.

En cas de force majeure, de non-respect de la présente charte par le bénévole, le comité d'organisation se réserve le droit d'interrompre à tout moment l'activité du bénévole. Elle s'engage à lui en expliquer les raisons.

En fonction des besoins des organisateurs, les bénévoles pourront être amenés à réaliser des missions dans d'autres secteurs.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENT SOCIÉTAL DE L'ORGANISATION DU TQO

La FFBoxe s'engage à développer un événement durable et souhaite limiter au maximum les impacts environnementaux lors des compétitions.

L'Organisation met à disposition des bénévoles des informations essentielles (tri des déchets, utilisation de produits respectueux de l'environnement, recyclage) afin de les inciter à adopter des comportements judicieux pour l'environnement et leur permettre d'effectuer leurs missions avec des gestes écoresponsables. Les bénévoles auront pour mission de partager et informer les publics de l'événement comment consommer de manière responsable.

ARTICLE 5 : DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de ses missions, il est possible que le bénévole apparaisse sur des images vidéo et/ou photographiques.

Le bénévole est en mesure de refuser l'utilisation de son image en se signalant par mail à l'adresse : benevoletqo@spartner-agency.com